



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

création

Question écrite n° 17967

Texte de la question

Mme Huguette Bello interroge Mme la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, sur les mesures qu'elle compte prendre, pour mettre en œuvre, lors des élections qui devront se dérouler en 2015, le décret n° 2010-651 du 11 juin 2010 relatif aux élections dans les chambres des métiers et de l'artisanat. Selon ce décret, les chambres des métiers et de l'artisanat doivent appliquer la parité intégrale et chaque liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Mais il apparaît que dans le secteur artisanal, même s'il n'existe plus véritablement de métiers qui leur soient inaccessibles, les femmes sont encore peu nombreuses à diriger des entreprises. À l'échelle nationale, elles représentent environ 30 % des chefs d'entreprises, ce taux recouvrant des disparités régionales. Le poids des traditions, les stéréotypes, les charges familiales expliquent ce pourcentage. Mais il y a aussi des difficultés que les femmes sont les seules à rencontrer quand elles veulent créer une entreprise comme par exemple un accès au crédit plus difficile auprès des organismes bancaires. Cette sous-représentation a déjà entraîné le recours à une mesure transitoire pour le scrutin de 2010 avec l'adoption d'une règle d'alternance d'une femme sur quatre candidats. Elle lui demande de bien vouloir préciser les actions que le Gouvernement compte adopter pour encourager les femmes qui le souhaitent à créer leur entreprise notamment en levant les obstacles qui freinent leurs initiatives.

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17967

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Droits des femmes

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [12 février 2013](#), page 1448

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)